

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 4.0  
Date de révision: 23.07.2013  
Remplace la date: 20.01.2012

## DOW CORNING(R) SE 4420

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

- 1.1 Nom du produit** : DOW CORNING(R) SE 4420
- 1.2 Utilisations identifiées** : Adhésifs, agents liants
- Utilisations déconseillées** : Aucun(e) connu(e)
- 1.3 Société** : Dow Corning Europe S.A.  
rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C  
B-7180 Seneffe  
Belgique
- Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)** : sdseu@dowcorning.com
- Service client** : English Tel: +49 611237507  
Deutsch Tel: +49 611237500  
Français Tel: +32 64511149  
Italiano Tel: +32 64511170  
Español Tel: +32 64511163
- Fax: +32 64888683
- 1.4 Appel d'urgence** : Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350  
Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158  
Dow Corning (Seneffe 24h) Tel: +32 64 888240

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classement de la substance ou du mélange

Conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

R10 Inflammable.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage et classification CEE

- Contient** : Triméthoxy(méthyl)silane
- Symboles** : Xi Irritant
- Phrases-R** : R10 Inflammable.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Phrases-S** : S24 Éviter le contact avec la peau.  
S37 Porter des gants appropriés.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S23(V) Ne pas respirer les vapeurs.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 4.0

Date de révision: 23.07.2013

Remplace la date: 20.01.2012

## DOW CORNING(R) SE 4420

## 2.3 Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique: Silicone.

Conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Nom	N° CAS	EINECS/ ELINCS No.	Numéro d'Enregistre ment REACH	Conc. (% w/w)	Classification
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	215-691-6	01-21195292 48-35	73,0	Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	214-685-0	01-21195174 36-40	1,9	R43 F R11
Silice triméthylée	68909-20-6	272-697-1	-	1,7	R66

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008:

Nom	N° CAS	EINECS/ ELINCS No.	Numéro d'Enregistre ment REACH	Conc. (% w/w)	Classification
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	215-691-6	01-21195292 48-35	73,0	Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	214-685-0	01-21195174 36-40	1,9	Liquide inflammable: Catégorie 2 - H225 Sensibilisation cutanée: Catégorie 1 - H317
Silice triméthylée	68909-20-6	272-697-1	-	1,7	Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Les classifications CLP sont basées sur toutes les données actuelles disponibles, y compris celles provenant d'organisations internationales connues. Ces classifications sont sujettes à révision au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

## 4. PREMIERS SECOURS

## 4.1 Description des premiers secours:

Contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau.

Contact avec la peau : Rincer abondamment avec de l'eau. Essuyer. Consulter un médecin.

**DOW CORNING(R) SE 4420**

**En cas d'inhalation** : Amener à l'air frais.

**En cas d'ingestion** : Consulter un médecin.

**4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés** : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction appropriés** : Pour les feux importants utiliser de la poudre chimique sèche, de la mousse ou de l'eau vaporisée (brouillard). Pour les petits feux utiliser du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de la poudre chimique sèche ou de l'eau vaporisée. L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

**Moyens d'extinction contre-indiqués** : Aucun(e) connu(e)

**5.2 Dangers en cas de lutte contre l'incendie** : Possibilité de formation de charges électrostatiques lors du transfert du produit hors de son récipient. S'assurer que tous les équipements soient reliés à la terre. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

**Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde.

**5.3 Méthodes particulières d'intervention** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

**6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Éliminer toutes les sources possibles d'ignition.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Empêcher la diffusion ou l'écoulement dans les canalisations d'égouttage, les fossés et les rivières par l'utilisation de sable, de terre ou de tout autre moyen approprié.

**6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** : Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Éliminer toutes les sources possibles d'ignition. Les écoulements importants doivent être maîtrisés par des systèmes de barrage, etc. Essuyer ou éponger avec une matière absorbante, puis placer dans un récipient muni d'un couvercle. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement glissante.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 4.0

Date de révision: 23.07.2013

Remplace la date: 20.01.2012

**DOW CORNING(R) SE 4420****7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- 7.1 Conseils pour une manipulation sans danger** : Une ventilation générale est requise. Une ventilation locale est recommandée. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas ingérer. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas respirer les vaporisations ni les brouillards.
- 7.2 Conditions standards de stockage** : Entreposer dans une zone bien aérée et à l'abri des flammes. Possibilité de formation de charges électrostatiques lors du transfert du produit hors de son récipient. S'assurer que tous les équipements soient reliés à la terre. Conserver le récipient bien fermé. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Température de stockage: minimum 5 °C, maximum 32 °C
- 7.3 Applications spécifiques** : Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.

**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

Nom	N° CAS	Limites d'exposition
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	10 mg/m3 VME (8h) Poussière inhalable
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	50 ppm (8h TWA) - Dow Corning recommandation.
Silice triméthylée	68909-20-6	10 mg/m3 VME (8h) Poussière inhalable 5 mg/m3 VME (8h) Poussière fraction alvéolaire

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique** : Ventilation : Voir section 7.1

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 4.0

Date de révision: 23.07.2013

Remplace la date: 20.01.2012

**DOW CORNING(R) SE 4420****Equipements de protection individuelle**

- Protection respiratoire** : Le contact avec de l'eau ou avec l'humidité de l'air va former du méthanol. Veuillez prendre en compte les valeurs limites d'exposition au poste de travail qui sont applicables dans votre pays pour le méthanol.
- 
- Il convient de porter une protection respiratoire adéquate si le produit est utilisé en grandes quantités, dans des espaces confinés ou dans toute autre situation où les limites d'exposition sont susceptibles d'être approchées ou dépassées.
- Un appareil respiratoire approprié doit être porté si le produit est utilisé dans toutes les circonstances où une formation de brouillard ou d'aérosol est possible, par exemple dans le cas d'une vaporisation ou d'autres activités similaires.
- Suivant les conditions de travail, porter un masque respiratoire avec filtre(s) AXP ou utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Le choix du type de filtre dépend de la quantité et du caractère du produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Concernant les caractéristiques du filtre, contacter le fournisseur des appareils respiratoires.
- Protection des mains** : Il convient de porter des gants simples ou à manchettes protégeant contre les agents chimiques et de les ôter correctement de façon à éviter toute contamination de la peau : Silver shield(TM). 4H(TM). En ce qui concerne le temps de pénétration des gants..., veuillez contacter votre fournisseur de gants de protection contre les produits chimiques.
- Protection des yeux/du visage** : Il convient de porter des lunettes de sécurité.
- Protection de la peau** : Porter des blouses de travail imperméables dans les moments où peuvent avoir lieu des contacts significatifs avec la peau.
- Mesures d'hygiène** : Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- Informations complémentaires** : Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à des températures élevées ou une application en aérosol/spray peuvent entraîner des précautions spéciales. Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones / huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones ([www.SEHSC.com](http://www.SEHSC.com)) ou contacter le service à la clientèle de Dow Corning.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Voir sous section 6 et 12.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Forme** : Liquide visqueux.
- Couleur** : Blanc.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 4.0  
Date de révision: 23.07.2013  
Remplace la date: 20.01.2012

## DOW CORNING(R) SE 4420

<b>Odeur</b>	:	Faible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	:	> 100 °C
<b>Point d'éclair</b>	:	43 °C (Seta Closed Cup)
<b>Propriétés explosives</b>	:	Non Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
<b>Densité</b>	:	2,25
<b>Viscosité</b>	:	800 Poise à 25°C.
<b>Propriétés comburantes</b>	:	Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	:	Ce produit libère du méthanol.
<b>10.2 Stabilité</b>	:	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	:	Aucun(e) connu(e)
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	:	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation.
<b>10.5 Matières à éviter</b>	:	Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	:	La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë:

<b>Contact avec les yeux</b>	:	Peut causer une gêne temporaire.
<b>Contact avec la peau</b>	:	Une quantité importante en contact avec des zones significatives de surface de peau peuvent provoquer des effets systémiques indésirables.
<b>En cas d'inhalation</b>	:	Peut provoquer étourdissement, somnolence, états confusionnels, maux de tête, nausées et, à de fortes concentrations, des pertes de connaissance.
<b>En cas d'ingestion</b>	:	Forme du méthanol. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des effets systémiques indésirables et la cécité.

**DOW CORNING(R) SE 4420****Toxicité chronique:**

**Contact avec la peau** : Un contact répété peut causer une sensibilisation et une dermatite allergique.

**En cas d'inhalation** : Un contact prolongé ou répété par inhalation peut provoquer des effets systémiques indésirables.

**En cas d'ingestion** : Une ingestion répétée peut provoquer des effets systémiques indésirables.

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution** : Des quantités dangereuses peuvent être absorbées par la peau.

**Informations complémentaires** : Ce produit contient une(des) poudre(s) dangereux en cas d'inhalation. Toutefois ceci n'est pas pertinent pour l'état physique actuel du produit puisqu'il n'est pas sous une forme respirable.  
Le produit peut libérer des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 180°C en présence d'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont classées comme "suspectes d'effet cancérigène", toxiques par inhalation et irritantes pour les yeux et le système respiratoire. Les valeurs limites d'exposition doivent être strictement respectées.

<sup>1</sup> Basé sur des résultats de tests.

<sup>2</sup> Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Effets écotoxicologiques**

Il n'y a pas d'effets néfastes sur les organismes aquatiques.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Les siloxanes sont séparés de l'eau par sédimentation ou adsorption sur les boues d'égouts. Les siloxanes se dégradent dans le sol.

**12.3 Bioaccumulation**

Pas de potentiel de bioaccumulation.

**12.4 Rejets dans les eaux / Mobilité dans le sol****Impacts sur les stations d'épuration:**

Éliminé à plus de 90% par adsorption sur les boues d'égouts. Aucun effet néfaste sur les bactéries. Les siloxanes contenus dans ce produit ne contribuent pas à la DBO.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 4.0

Date de révision: 23.07.2013

Remplace la date: 20.01.2012

**DOW CORNING(R) SE 4420****13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Élimination du produit et de l'emballage** : Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport par rail / route (ADR/RID)**

**No. UNO** : UN 1993

**Proper Shipping Name** : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.(Methyltriméthoxysilane)

**Classe** : 3

**Groupe d'emballage** : III

**Étiquetage** : 3

**Transport maritime (IMDG)**

**No. UNO** : UN 1993

**Proper Shipping Name** : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(Methyltriméthoxysilane)

**Classe** : 3

**Groupe d'emballage** : III

**EmS** : F-E  
S-E

**Étiquetage** : flammable liquid

**Transport aérien (IATA)**

**No. UNO** : UN 1993

**Proper Shipping Name** : Flammable liquid, n.o.s.(Methyltriméthoxysilane)

**Classe** : 3

**Groupe d'emballage** : III

**Étiquetage** : Flammable Liquid

**DOW CORNING(R) SE 4420****15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****Maladies professionnelles (France)**

**Tableau(x) Nr** : 84  
Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon l'arrêté du 11 juillet 1977

**Statut**

**EINECS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification (ELINCS).

**TSCA** : Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses dans le TSCA Inventory of Chemical Substances ou font l'objet d'une exemption.

**AICS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

**IECSC** : Tous les composants sont listés ou dispensés.

**ENCS/ISHL** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

**KECL** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

**PICCS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

**DSL** : Tous les composants sont listés ou dispensés.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 4.0

Date de révision: 23.07.2013

Remplace la date: 20.01.2012

**DOW CORNING(R) SE 4420****16. AUTRES DONNÉES**

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH.

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS. Dow Corning ne sera pas tenu pour responsable pour tout défaut du produit couvert par cette FDS, pour autant que l'existence d'un tel défaut n'ait pas été détectable compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Comme exposé ci-dessus, cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne applicable. Si vous achetez ce produit en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent être différentes, vous devez recevoir de votre fournisseur Dow Corning local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et devrait être utilisé. Notez que la présentation et le contenu de la FDS peuvent varier - même pour un même produit - entre différents pays, reflétant des exigences de conformité différentes. Si vous avez une question, adressez-vous à votre fournisseur Dow Corning local.

Source d'informations: données internes et informations accessibles au public

**R11** Facilement inflammable., **R43** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau., **R66** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**H225** Liquide et vapeurs très inflammables., **H317** Peut provoquer une allergie cutanée.